

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Mme Sandra Turcotte directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain :

- **QUE** lors de la séance régulière du 2 décembre 2024 et conformément à l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable, le rapport 2023 sur la gestion de l'eau potable a été déposé à la table du conseil.
- **QUE** toute personne intéressée peut en prendre connaissance au secrétariat de l'hôtel de ville, situé au 375 de la rue Saint-Joseph, aux heures habituelles d'ouverture.

Donné à Saint-Prosper-de-Champlain, ce 3 décembre 2024.

/Sandra Turcotte/

Sandra Turcotte,
Directrice générale et greffière-trésorière